



COMMUNIQUE DE PRESSE DU JEUDI 7 MAI 2015

Trouver de nouvelles solutions pour les « lépreux » de notre époque!

Les associations fribourgeoises des institutions pour personnes âgées et pour personnes en situation de handicap ou en difficulté s'inquiètent du sort de ceux que La Liberté appelait « les lépreux de notre époque » (cf. article du 24 juillet 2014). Âgés entre 50 et 75 ans, actifs et mobiles souvent, mais atteints de troubles du comportement et/ou d'une dépendance à l'alcool ou autre, ces personnes ne savent souvent plus où aller ; elles ont besoin d'un accompagnement spécifique. Les institutions du canton n'ont souvent pas de réponse.

L'indicateur inquiète : plus d'une vingtaine de patients du RFSM de 50 ans et plus ont cumulé un nombre important de journées d'hospitalisation inappropriées en 2014 en attente d'une place disponible dans un EMS ou dans une institution spécialisée ; cela représente trois à quatre fois plus de journées qu'en 2013. En même temps, cela représente un coût de plusieurs centaines de milliers de francs à charge du contribuable cantonal. Au-delà du manque de places dans certaines structures actuelles, les professionnels identifient un manque de structures appropriées dans le canton pour des personnes avec troubles du comportement, des troubles compulsifs et/ou une conduite addictive. Ils constatent aussi une augmentation des hospitalisations urgentes pour des raisons non médicales et un accès de plus en plus difficile à certains EMS ou institutions spécialisées en raison du profil des patients et d'une sous-évaluation de l'encadrement social. Souvent, ces personnes, socialement isolées ou en difficulté, ont entre 50 et 75 ans et ne présentent pas une pathologie médicale prédominante. Elles ne correspondent pas au public-cible des EMS ou des institutions spécialisées du canton, et n'y trouvent pas leur place en termes d'intégration. Fragilisées au niveau socio-économique, elles se retrouvent dans un no man's land dénoncé aussi par les curateurs.

L'AFIPA et INFRI, en collaboration avec le RFSM, ont réuni - pour la 1^{ère} fois dans l'histoire médico-sociale du canton - plus de 30 professionnels du réseau des EMS, des institutions spécialisées, de l'Hôpital psychiatrique de Marsens, des curatelles et du milieu associatif, pour mieux analyser ce phénomène, identifier les profils de ces personnes et mettre en avant des solutions. Ces dernières sont multiples : ouverture de places dans des appartements communautaires avec encadrement minimum, maintien des homes simples dans le canton mais avec une nouvelle mission sociale, encouragement de la psychiatrie de liaison et de la collaboration institutionnelle, case management. Les professionnels sont tous d'accord pour trouver surtout des alternatives aux contraintes administratives au placement qui empêchent ou ralentissent une entrée en institution (par exemple, l'obligation de l'âge AVS ou d'une rente AI).

A l'aube des débats politiques sur Senior+, sur la nouvelle loi sur le handicap et sur la planification médicosociale 2016-2020, il apparaît important que l'Etat et les politiques trouvent de nouvelles solutions, flexibles et transversales, pour ces problématiques. Ce travail de décloisonnement ne fait que commencer pour les institutions, mais les collectivités publiques ne doivent pas manquer ce virage dans leurs outils législatifs à venir, au risque de payer rapidement une facture plus salée.

Contacts

- AFIPA-VFA (les institutions pour personnes âgées)

René Thomet, président, député, 079.337.74.61, <u>rene.thomet@rosedautomne.ch</u> Emmanuel Michielan, secrétaire général, 078.843.19.82, <u>emmanuel.michielan@afipa-vfa.ch</u>

- INFRI (les institutions spécialisées)

Ursula Schneider Schüttel, présidente, conseillère nationale, 078.603.87.25, schneider.murten@bluewin.ch Olivier Spang, secrétaire général, 079.271.71.88, spang@infri.ch